

# HABILITATION ELECTRIQUE



## Objectif de la formation

La formation Habilitation Électrique HO-BO consiste à obtenir les compétences en sécurité nécessaires au personnel d'entreprise qui doivent réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique dangereux. A l'issue de cette formation les stagiaires seront en mesure d'intégrer les principes de prévention du risque électrique dans leur travail et d'adopter la conduite à tenir adaptée en cas d'accident lié à l'électricité.

## Durée de la formation

7 heures de présentiel.

## Tarif de la formation

120 euros (Tarif/personne)

## Lieu de la formation

La formation se déroule dans nos locaux (sis au 5 rue Halle PUGET 13001 Marseille), mais avec une possibilité de la réaliser en intra-entreprise, pour cela, prendre contact avec notre organisme de formation.

## Horaires de la formation

Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mardi, Mercredi et Jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi : de 08h00 à 12h00.

## Nombre de stagiaires

Minimum 4 et maximum 12 stagiaires.

## Pré requis à la formation

Aucun.

## Programme de la formation

- L'électricité et la prévention ;
- Exécutants de travaux d'ordre non électrique BO-HO-HOV ;
- La charge de manœuvre basse tension ;
- La charge d'intervention basse tension.

# HABILITATION ELECTRIQUE



## **Validation**

Satisfaire aux épreuves certificatives (mise en situation évaluative).

## **Accessibilité:**

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

## **Financements:**

Fonds propres - OPCO - CPF - Pôle emploi ou autres  
L'action de formation ne se valide pas par bloc de compétences.

## **Equivalence :**

Aucune

## **Passerelle :**

Aucune

## **Suite de parcours :**

Autres niveaux d'habilitation (BE-M-BS)

## **Débouchés :**

Le détenteur de l'habilitation électrique pourra la faire valoir dans le cadre de toute activité professionnelle en rapport avec ladite habilitation.

